

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 19 FEVRIER 1898

SOMMAIRE

TEXTE. — Entre-nous, par Léon Ledieu. — Poésie : Le droit des gens, par Alpha. — Lettre ouverte, par Firmin Picard. — Nos gravures. — Poésie : Elégie, par Jacques Saulais. — Faits et légendes de 1837-38, par L.-N. Carrier et Patriote. — La hache. — Huissier impitoyable, par Etouppille. — Galerie de nos hommes illustres en caricatures. — Nouvelle canadienne, par Alphonse Gingras. — A St-Télesphore, par Invariable. — Petite poste en famille. — Au Palais-Bourbon. — Poésie : Impromptu, par Arthur de Bussièrès. — Gratitude, par Bueil. — Ecole littéraire. — Bibliographie. — Monologue de salon, par René Trémadeur. — Théâtres. — Jeux et amusements. — Gravure-devinette. — Rébus. — Feuilleton : Les deux Gosses. — Choses et autres.

GRAVURES : Portrait du gén. Zurlinden, gouverneur militaire de Paris. — Edmonton (Canada) : Jeunes Canadiens se rendant au Klondyke. — Portrait du Rév. M. Reid, curé de St-Télesphore. — Paris : La séance du 22 janvier au Palais-Bourbon. — Un chœur de chats. — Nos hommes illustres en caricatures : Sir W. Laurier. — Portraits du gén. Jamont, généralissime de l'armée française. — En Crète : Combat dans une forêt. — Gravures comiques. — Devinette. — Gravure du feuilleton.

A TOUS NOS LECTEURS

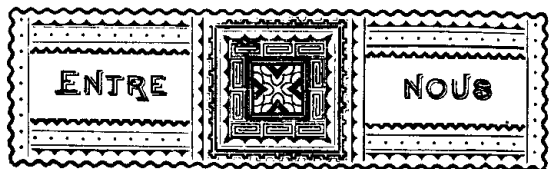
LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zéloteurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



** La réclame faite au crime, par la plupart des journaux, devient vraiment écœurante.

On ne fait grâce au lecteur d'aucun détail répugnant, on lui décrit la scène d'un meurtre de la manière la plus réaliste possible ; on semble se complaire à chercher des mots qui dépeignent la chose d'une façon qui fait frémir ; on ne dit plus le crime de Saint-Canut ni l'assassinat de Rawdon, mais bien la boucherie de Rawdon, la boucherie de Saint-Canut.

Ce mot boucherie fait mieux image, et tout de suite on voit un amas de viande saignante, etc., etc. On a été jusqu'à représenter la hache, grandeur naturelle, maculée de rouge et portant encore des cheveux des victimes de Tom Nulty.

Ces cheveux étaient une trouvaille pour le barbouilleur !

Pouah ! !

Et comme ces détails éveillent et chatouillent toujours la curiosité malsaine de la foule, les notions d'exécution de crimes se répandent de plus en plus. On les

discute, on les commente, et l'on arrive à dire ouvertement que ce n'est pas ainsi que l'assassin aurait dû s'y prendre, mais qu'il eût mieux valu faire ceci, prévoir cela, etc., etc.

Ah ! c'est une singulière manière de comprendre la mission d'un journal, et je suis rendu à ne plus apporter ces sortes de publications chez moi, pour épargner à mes enfants la vue de ces gravures infectes et la lecture de cette prose dissolvante.

Il me semble que l'on pourrait trouver des plats moins malpropres à servir aux abonnés.

** Et les procès ! En voilà encore de belles écoles pour le public.

Nos lois anglaises, qui font l'admiration de tant de gens, ces lois qui ne semblent plus être perfectibles à certaines personnes, sont-elles aussi belles que cela ?

Ainsi, une chose que je n'ai jamais pu me mettre dans la tête, c'est cette manière de juger un accusé sans l'entendre pendant le procès—on ne l'autorise à parler qu'au moment où la sentence doit être prononcée.

Beaucoup d'avocats trouvent cette coutume admirable et disent que c'est un des plus beaux côtés de la loi qui exige que la couronne fasse sa preuve, sans que le prévenu puisse être exposé à s'incriminer lui-même. En réalité, ce ne sont là que des mots, car le plus simple bon sens nous dit que le but de la justice doit être de rechercher la vérité.

Voici la femme Poirier, par exemple, accusée d'avoir tué son mari. On lui a demandé si elle était coupable. Naturellement, elle a répondu "non," et là s'est terminé son interrogatoire.

Il me paraît évident que, sous ce rapport, la loi française est préférable, si l'on admet le principe que la justice doit rechercher la vérité, toute la vérité, car il est peu d'exemples qu'un accusé n'en arrive pas à être tellement embarrassé dans ses dénégations, qu'il finit non seulement par avouer son crime, mais encore à en donner tous les détails.

Je crois la femme Poirier coupable, mais, enfin, on n'en a pas la preuve absolue, on n'a pas la version de l'accusée et en l'entendant nier son crime, après le verdict, il serait intéressant de savoir ce qu'elle peut dire pour sa défense.

Peut-être parlera-t-elle avant que la sentence soit prononcée, mais, comme on ne peut la questionner il est probable qu'elle s'en tiendra à une dénégation pure et simple.

Cela n'est pas satisfaisant, mais c'est la loi.

** Dans l'affaire Nulty, des médecins très forts ont prétendu que l'accusé ne pouvait pas être considéré comme responsable de son crime, parce qu'il était atteint d'"énurésie," un joli mot qui veut tout simplement dire : incontinence d'urine.

Il paraît que cette affection est un symptôme d'une foule de maladies.

Cette prétention a été combattue par d'autres médecins non moins forts, et en voyant le désaccord de tous ces savants, on en vient à regretter que l'on ne fasse pas constater l'état mental de ces témoins avant de les entendre.

Ce serait un plaisir peu banal que de lire les rapports que les docteurs auraient faits les uns sur les autres.

Si le plaidoyer d'irresponsabilité basée sur l'"énurésie" devait être accepté, il deviendrait très facile à qui que ce soit de glisser entre les doigts de la justice. Un peu d'étude sur ce point suffirait pour permettre à un individu préméditant un crime, de simuler cette affection, d'agir de manière à faire constater la chose.

Ce serait un peu trop simple.

Tout être mortel a, dit-on, un grain de folie, cependant nous nous supportons à peu près les uns les autres, tant que ce grain ne fait pas trop de tort à la société ; mais quand on en arrive au point d'assassiner, il est nécessaire de sévir et parodier un peu le fameux vers de Desnoyers, on peut dire avec raison :

" Il est des fous qu'il faut qu'on tue."

** Un individu, mort depuis dix ou quinze mille ans, conservé comme au lendemain de son décès, voilà qui est assez rare.

L'individu est un mammoth.

M. Rossikof, rédacteur du journal russe, *Le Nouveau Temps*, l'a vu à l'embouchure de la rivière Jouri-ber, au pays des Samoièdes.

L'animal était immense ; il avait glissé d'une colline minée par la rivière. Il avait encore sa peau, sa laine, etc. Un des indigènes avait essayé de lui arracher ses défenses, mais n'avait pu y parvenir.

C'est la première fois que l'on trouve un de ces animaux complets.

** L'Europe ne s'occupe que du partage de la Chine, bien que chaque nation soit convaincue d'avance que l'on ne divise pas par tranches un pays de quatre cent millions d'habitants, sans qu'il se tire pas mal de coups de fusil, et c'est justement ce qui fera qu'on ne partagera rien du tout.

Ce serait mettre le feu au monde.

Chez nous, on ne parle que des moyens de se rendre plus vite au Klondyke, pour y ramasser un peu d'or et du nouveau chemin de fer devant se souder à la ligne de bateaux à vapeur qui conduira au Yukon les courtisanes de dame Fortune.

Ceux qui s'occupent des moyens de transport sont les malins, les gens sérieux qui dédaignent l'exploitation des mines, se contentant d'exploiter les mineurs.

Il paraît que le chef de l'entreprise est un ingénieur, Mr McKenzie, qui jongle avec les millions aussi facilement que les Chinois avec les missionnaires allemands.

Et, comme on me disait que cet ingénieur était en frais de devenir un des rois de la finance, j'ai demandé des renseignements afin de tâcher de comprendre comment on pouvait devenir si vite millionnaire.

Mon éducation financière a été si négligée que j'en suis encore au point de croire que l'on ne peut gagner d'argent qu'en travaillant dur et ferme, selon ses moyens.

Il paraît que ce n'est pas cela du tout, ou plutôt que c'est le moyen des petites gens. La méthode vraie est tout autre.

On m'a dit que le vrai moyen d'arriver au pactole était de fonder une compagnie quelconque, de la faire mousser, d'émettre le plus d'actions possibles, et d'aller lécher le public en lui promettant des dividendes insensés.

Il paraît que ça réussit toujours, mais il est évident qu'il faut aussi connaître très bien la couche de bêtise qui recouvre notre pauvre espèce.

** Quel est le comble pour une jeune fille qui veut apprendre le chant ?

Oh ! ne vous mettez pas Martel en tête.

—C'est tout simplement de prendre des leçons de Couture !

—Quelles qualités doit avoir sa voix ?

—Avoir Ducharme et être pleine Desève.

On pourrait continuer, mais assez pour aujourd'hui. Moins nous disons de sottises, plus nous y gagnons.

J. Ledieu

On a mauvaise grâce à vouloir conduire les autres quand on se conduit mal soi-même.—HÉREAU.

Faire pour autrui, en toute rencontre, ce que nous voudrions qu'il fit pour nous, voilà la charité.—LAMENNAIS.

Les calomnieurs s'en prennent volontiers aux hommes de mérite ; on jette des pierres aux arbres chargés de fruits.

Fonder, soutenir un journal destiné à éclairer et à ramener les esprits est, en un sens, aussi nécessaire et aussi méritoire que de construire une église.—CARDINAL LAVIGERIE.